Avis d'achat sur bon de commande N°11/2026/INV/DRCA-CS

La Direction Régionale du Conseil Agricole de Casablanca Settat procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Achat d'aliments de bétail et de produits alimentaires pour usage animal pour FFS de la région de Casablanca Settat dans le cadre du programme de la consolidation des filières.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Qté
1	Orge grain	Orge grain de bonne qualité	Q	6,3
2	Son du blé	Son du blé de bonne qualité	Kg	200
3	Tourteau de soja 48	Tourteau de soja 48	Q	1,4
4	CMV OVIN (0,25)	Complément Minéral et Vitaminé pour ovin	Kg	30
5	Tourteau du tournesol	Tourteau du tournesol de bonne qualité	Q	1,4
6	Foin de luzerne	Foin de luzerne de bonne qualité	Botte de 20Kg	36
7	Bloc à lécher	Bloc à lécher de bonne qualité	Kg	40
8	Paille	Paille de bonne qualité	Botte de 15Kg	90

Lieu d'exécution : Centre de Conseil Agricole d'Azemmour

NB : le prestataire est sollicité de fournir les intrants susmentionnés. En cas de rupture de stock dans le marché ou cas de force majeur, le prestataire peut fournir un produit similaire après concertation et validation du maitre d'ouvrage.

Délai d'exécution de la prestation : 20 jours, à compter de la date prévue par l'ordre de service.

Date et heure de limites de réception des devis des concurrents : 17/11/2026 à 11HLes plis des concurrents sont déposés par voies électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La Directrice Régionale du Conseil Agricole de Casablanca-Settat

Directrice Régionale du Conseil Agricole de Casablanca-Settat

Signé: Boutaïna Tidad

المكتب الوطني للاستشارة الفلاحية
المديرية الجهوية
الدار البيضاء-سطات
Office National du Conseil Agricole

Direction Régionale du Conseil Agricole de Casablanca-Settat
7 Bis rue SMARA, Avenue MOUKAWAMA 1, El Jadida
TEL : 05 23 39 40 32 - GSM : 06 37 45 34 62

Termes de référence

Article 1. Consistance de la prestation

Ladite prestation est l'achat des intrants pour l'installation des écoles aux champs (FFS) dans le cadre du programme de la consolidation des filières au niveau de la région de Casablanca Settat.

Article 2. Date de production et de péremption

Les dates de production des intrants doivent être récentes le jour de la livraison.

Article 3. Lieux et date d'exécution

Le prestataire doit inclure les frais de chargement, déchargement et le transport aux lieux d'exécution des prestations.

Délai d'exécution de la prestation est de 20 jours, à compter de la date prévue par l'ordre de service.

Les intrants doivent répondre à la réglementation en vigueur exigée par l'ONSSA (Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires).

Pourront être refusées lors de la réception, les intrants défectueux qui ne seraient pas conformes aux caractéristiques techniques. Les frais occasionnés par ces remplacements restent à la charge du fournisseur y compris les frais d'enlèvement et de transport des intrants refusés.

Les livraisons seront effectuées conformément à un planning détaillé de livraison qui sera défini en commun accord entre DRCA-CS et le fournisseur.

La Directrice Régionale du Conseil Agricole de Casablanca-Settat

13 NOV 2023

Directrice Régionale du Conseil Agricole de Casablanca Settat
Signé: BOUKILI Widad

Direction Régionale du Conseil Agricole de Casablanca-Settat
7 Bis rue SMARA, Avenue MOUKAWAMA 1, El Jadida
TEL : 05 23 39 40 32 – GSM : 06 37 45 34 62